

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ch. Poirier, octobre 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ch. Poirier, octobre 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 3 p. (374r, 375v, 376r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ch. Poirier, octobre 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42080>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [octobre 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Poirier, Ch.](#)
Lieu de destination Paris

Description

Résumé Godin explique à Poirier que ses prétentions ne sont pas justifiées. Godin fixe les conditions de voyage dans l'hypothèse où Poirier voudrait continuer après la fin du mois. Godin ne veut pas voir se créer des positions privilégiées dans l'usine.

Mots-clés

[Conditions de travail](#), [Conflit](#), [Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

374
370

Guise le 4^{bre} 1862 374

Monsieur Boivin

Je ne puis discuter le droit ni le devoir
ni la légalité ni le divinement qui a rapport
à votre position chez moi. Les conditions ont
été faites entre nous je les ai remplies et acceptées,
que vos espérances aient grandi avec le temps
cela peut être assez naturel. mais je ne puis
leur trouver le moindre fondement du pour
ou des de présent et sous la forme d'un droit
acquis même moralement, je ne vous ai jamais
laissé croire un seul instant que je pourrais
me déposséder du droit de diriger mes voyageurs
comme je le comprends. vous me dites que
si vous pouviez d'un traitement fixe quel en
devrait autrement pour vous, ce qui est certain
est que depuis que vous faites les voyages votre
traitement a beaucoup dépassé celui auquel
vous prétendiez à l'origine si ma manière de
faire vous a été plus profitable je n'aurais
pas pourvu vous vous en plaindriez
et donc pour couper court à toutes ces
réflexions que je mets à vous répondre un
imposément qui ne pourra pas vous arrêter
dans les vues que vous pourriez avoir

quand à moi je n'aurais à vous proposer aucune
modification dans les conditions que je vous ai
faites et j'en suis sûr d'être à vous rendre les
affaires plus faciles à traiter pour moi je

Des ruses qui faussaient vos placements et
dont vous parlez en guise de supposition
et malgré cela j'ai vu toute proposition
tendant à faire que les placements ne fussent
moins utiles. Mais que cela pourrait affaiblir
particulièrement un de vos tournois. Si la ligne
de la ligne a été faite ^{et annulée par un autre} sous un avis d'un genre
comme changement apporté dans le nombre des sautages
et si ce sous a pu imposer la seconde tournée que
vous y avez faite sous l'avis que pendant toute autre
direction si vous m'avez manipulé la ligne

à que je vois cette est que si j'en du mais sans
me manipuler la ligne de continuer pour moi sans
rien pas à faire ^{par moi-même} seconde tournée faite pendant
par un autre et j'en suis à ce qui en soit ainsi
mais je tiens aussi à ce qui soit entendu que vous
avez à suivre exactement les itinéraires arrêtés.
Sans risque pour vous de perdre le parcours
kilométrique prochain des cartes que vous y avez mis
et que ces itinéraires restent à ma disposition

Votre position dans vos tournois ne sera donc secondaire
que quand vous y passerez une seconde fois et comme
voyager vous pourriez de la position première que je
sous ai vu sans aucun autre mot rétribuer comme
vous

me me dit plus que vous travaillez de concert à la
prosperité d'un seul. Il est trop vrai que la plupart
travaillent en vue de leurs seuls intérêts. Je conviens peut-être
il faut à cette règle. La suite est que ces concours
servent à ma ruine si je travaillais pour me servir
et qui travaille à ma prospérité quand je travaille
moi-même pour que ma ruine il comprendrait.

mais ses intérêts s'ils devaient être de l'argent,
à laquelle il est attaché, ainsi qu'il veut continuer à
servir si cela lui plaît. parce qu'un
fin de compte elle s'occupe moins d'argent
à changer ses employés que des moyens de
se conserver mais lui-même a un peu à faire
la part de tous les travailleurs qui lui
présentent un concours qui a toujours son
mérite si obscur qu'il soit, et pour
pouvoir avoir moi des questions de légalité
et de principe, il faudrait s'adresser à des
de s'adresser à des questions d'intérêt
personnel qui ne s'adressent sur aucun
consentement ni de parole qu'il s'agit et qui
tenaient. Et c'est dans lui-même des positions
privilegiées que rien ne justifie au regard des
autres hommes.
Je n'ai répondu aussi longuement que
je ne suis plus résister sur ces questions
et que je suis dans voir une fois pour toutes
prendre le parti qui convient que vous prenez
par rapport à mes intentions
agray mes bien parfaites amitiés

Carlin